

REPUBLIQUE DU NIGER



MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT NIGER (MCA-NIGER)

BULLETIN DES CLARIFICATIONS N°1

Acquisition de 200 lampes solaires

DC - N°IR/MSM/3/Shop/560/23

Publiée le 29 novembre 2023

Date de remise : 08 Décembre 2023

Demande de clarifications d'une Société X et Réponses de MCA-Niger

QUESTIONS	REPOSES
<p>Q1 :</p> <p>Plus d'éclaircissement sur les spécifications techniques de lampes (tableau spécifications techniques des biens en page 11). Est-ce qu'une lampe qui doit avoir tous ces spécifications citées en ligne dans le tableau. Si nous pouvons avoir plus de détails sur ces spécifications ?</p>	<p>R 1 :</p> <p>OUI, la lampe que vous allez proposer doit répondre aux spécifications techniques mentionnées dans la Section 4 de la Demande de Cotation</p>
<p>Q2 :</p> <p>Outre que les annexes A à renseigner et joindre dans l'offre. Les annexes B..C..ainsi que les annexes au bon de commande (annexe 1...2 et 3) feront ils partis des offres (cotation) a soumettre..</p>	<p>R2 :</p> <p>Non, seuls les formulaires de l'Annexe A font faire partie de l'Offre.</p>
<p>Q3 :</p> <p>La période de garantie de deux (2) mois cités dans le dossier en page 5 ...</p>	<p>R3 :</p> <p>OUI, la période de garantie est de deux (2) mois.</p>

Niamey, le 4 décembre 2023